



Déclaration liminaire FSU au CSA du 3 novembre 2023

Non versement de salaires

Beaucoup de nos collègues ont encore eu à subir ce mois des bulletins de paie vides de tout salaire. La paye intégrée devait faire des miracles or, à rebours, elle semble avoir créé de nombreuses difficultés aux agents du rectorat. Comment cela est-il possible alors que vous nous aviez assuré le mois dernier que ceci ne se reproduirait plus ? Quelles en sont les raisons ?

Pactes :

Pour la FSU, le pacte est un outil de déclassement. Comme si la situation de l'enseignement n'était pas suffisamment dégradée, le gouvernement en rajoute avec ce pacte dont l'objectif principal est avant tout de l'ordre de la communication.

Nous souhaiterions connaître quels sont les pourcentages de pactes distribués et sur quelles missions.

Evaluation d'établissement :

Le constat est partagé sur la faiblesse des résultats. Alors pourquoi mettre en place ces évaluations d'établissement chronophages au lieu de se consacrer aux missions d'enseignement des savoirs dont nous nous asséons à longueur de temps qu'elles sont fondamentales. Si nous en sommes d'accord, il vaudrait mieux consacrer les moyens à l'acte d'enseignement.

Il faut pourvoir les postes en enseignants et non pas profiler des postes alors que nous avons d'importants problèmes d'attractivité. Comme si Mayotte pouvait se permettre ce luxe !

Pas d'eau, pas d'accueil :

Le problème persiste un peu partout. Contrairement à ce que disaient les rumeurs malveillantes colportées par certains, nos collègues ont répondu présents à cette rentrée démontrant par là le souci qu'ils ont de la réussite de leurs élèves. La FSU n'a jamais été favorable à la fermeture des écoles, collèges et lycées. L'école à distance est bien peu efficace à Mayotte suite aux fractures numériques et électriques que nous connaissons. Le COVID l'a démontré.

Pour autant cela ne signifie pas que nous sommes disposés à travailler dans n'importe quelles conditions surtout en faisant prendre des risques à nos élèves et à nous-mêmes. C'est pourquoi nous vous demandons de veiller à l'application du « pas d'eau, pas d'accueil » Nous n'ignorons pas non plus les difficultés de vie occasionnées par les coupures de fournitures d'eau de 54 heures désormais.

Hausse de la majoration des salaires

Ces difficultés de vie propres à Mayotte dont nul département y compris ultra marin peut dire qu'elles sont de même intensité, nous ramènent vers une revendication centrale depuis longtemps à la FSU, celle de l'augmentation du taux d'indexation. Si nous voulons que les services publics soient maintenus à Mayotte, si nous voulons éviter une nouvelle saignée en titulaires, si nous voulons contrer les départs nombreux entraînés par la combinaison des 1000 points et des cumuls de crise, si nous voulons juguler les effets de ces crises multidimensionnelles sur d'éventuels candidats à la mutation, il nous faut agir de toute urgence en portant cette mesure « universelle ».

Nous avons rencontré le ministre des outre-mer sur ce thème. C'est la première fois qu'un ministre des outre-mer n'exclut pas à priori cette question même si on sait que M le Recteur n'y est pas favorable.

Nous avons réussi à faire entendre cette revendication que nous portons depuis longtemps en une intersyndicale qui réunit FO, CGC, CFTC, CFDT, UNSA, SUD-Solidaires et FSU et ce au niveau du ministre. Même si le délai fixé pour des réponses concrètes est en 2024, le Ministre a reconnu que le territoire méritait d'être soutenu pour, je cite « combler les différences avec les autres territoires ultra-marins ». Pour la première fois depuis 2016 et la signature d'un relevé de décisions entre l'intersyndicale de l'époque (UDFO, CGT, SOLIDAIRES, UI-CFDT, FAEN, FSU) et le ministre des outre-mer, un ministre des outre-mer envisage de revoir le taux d'indexation, répondant en cela à notre revendication d'application précisément de la clause de revoyure. Ceci est en soi un progrès même si nous serons attentifs à ce que les actes suivent.